



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 29 avril 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	22/04/2011
Affichage	22/04/2011

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	22	11

**THEME : FINANCES 3**

**OBJET : AFFECTATION DES  
RESULTATS DE L'EXERCICE 2010  
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET  
ANNEXE DE LA REGIE  
MUNICIPALE BRIANÇONNAISE DE  
STATIONNEMENT**

**Étaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe.

**Étaient Représentés :**

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène  
MUSSON Pascal pouvoir à CIRIO Raymond  
NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric  
CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine  
JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
DAVANTURE Bruno pouvoir à BRUNET Pascale  
ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe

**Absents-Excusés :**

DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESCALLIER Karine, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin,

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Renée PETELET

Après avoir entendu et approuvé à la fois le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2010 qui ensemble constituent l'arrêté des comptes de la commune, il est demandé au conseil municipal de constater le résultat de clôture 2010 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 (de même que l'instruction M4) prévoit l'affectation du résultat dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif ; que, par conséquent, le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement reportés ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement seront repris dans le budget primitif pour 2011 ; que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent, cumulé avec le résultat antérieur reporté ;

Considérant que les résultats 2010 du budget principal de la commune de Briançon et du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement sont retracés dans les tableaux ci-après :

1)-Budget principal de la commune de Briançon

A)-Résultat de l'exercice 2010	2 570 588,78
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	1 510 819,77
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	4 081 408,55
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2010 (R001)	+ 338 352,08
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2010	- 5 046 097,00
F)-Besoin de financement = D+E	- 4 707 744,92

Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	4 081 408,55
2)-Report de fonctionnement (R002)	0,00

Constatant que le résultat de fonctionnement du compte administratif pour 2010 du budget principal de la commune de Briançon s'élève à + 4 081 408,55 euros, et que la section d'investissement présente un besoin de financement de clôture de - 4 707 744,92 euros, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter la somme de 4 081 408,55 euros au compte 1068 en recettes d'investissement.

2)-Budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement

A)-Résultat de l'exercice 2010	117 174,24
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0,00
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	117 174,24
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2010 (R001)	+ 9 261,03
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2010	0,00
F)-Excédent de financement = D+E	+ 9 261,03

Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	0,00
2)-Report de fonctionnement (R002)	117 174,24

Constatant que le résultat de fonctionnement du compte administratif pour 2010 du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement s'élève à + 117 174,24 euros et que la section d'investissement présente un excédent de clôture de + 9 261,03 euros, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter ce résultat sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe, ESCALLIER Karine)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 3 - MAI 2011

PUBLIÉ LE 3 - MAI 2011

NOTIFIÉ LE

